



MSI Brussels

Master Sciences infirmières

#innovation

Nouvelle formation

Bruxelles

2^{ème} cycle

sciences infirmières

leadership

recherche

expert clinique

communicateur

coaching

Compatible avec une activité professionnelle



Une co-diplomation en consortium



La formation de master en sciences infirmières correspond au **niveau 7 du Cadre Européen de Certification (CEC)**. Elle propose un programme de formation visant le développement de compétences diversifiées et adaptées au marché de l'emploi et aux défis du système de santé.

Outre le bagage scientifique et les interventions spécifiques aux soins infirmiers, le développement de **compétences en sciences humaines** prépare les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique et à aborder le développement de leur identité professionnelle, tout en garantissant leur épanouissement personnel.

Il les prépare à exercer un **leadership clinique et politique** au sein du système de santé.

Cette formation garantit une large base d'aptitudes et un haut niveau de connaissances, elle stimule de manière constante **la qualité, la recherche et l'innovation**.

Le master en sciences infirmières prépare les futurs diplômés à exercer leur mission au sein d'un service ou de manière transversale au niveau de l'organisation intra ou extrahospitalière ; il peut également remplir une fonction de liaison avec d'autres établissements/programmes de soins (promotion des soins transmuraux).

Les compétences développées lors de la formation vont au-delà de celles exercées par l'infirmier responsable de soins généraux et l'infirmier spécialisé. Notamment, il contribue à l'actualisation continue et à l'étayage de la discipline infirmière grâce à **l'utilisation et la diffusion de données probantes** (*evidence-based nursing*), afin de promouvoir la qualité des soins aux patients et à leur entourage et de rendre visibles les effets de ces optimisations. Il intervient dans la **coordination des soins**, la **guidance** et le **coaching**, la **collaboration**, le **leadership**, et la **prise de décision éthique**. Il contribue à l'amélioration de la qualité des soins infirmiers et au développement de la discipline infirmière par la création et l'utilisation de nouvelles connaissances.

Son rôle est dynamique et en constante évolution en réponse aux changements des contextes et besoins de santé des patients et des organisations et systèmes de santé.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Le Master en Sciences Infirmières permet l'acquisition de compétences regroupées autour des rôles suivants :

- **Expert clinique**
- **Communicateur et Collaborateur**
- **Acteur d'un développement professionnel**
- **Promoteur de la santé**
- **Leader**
- **Érudit**

Ces rôles sont issus du référentiel de compétences du Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada et ont été adaptés par l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur dans le contexte du Master en Sciences Infirmières.

Au terme de ce Master, les diplômés auront développés et acquis un éventail de compétences et de connaissances spécialisées les préparant à exercer des fonctions professionnelles dans des secteurs d'insertion très variés



MODALITÉS DE LA FORMATION

Crédits ECTS et durée des études

Le Master en Sciences Infirmières est un master de 120 crédits ECTS, à finalité spécialisée.

Langues d'enseignement

La langue d'enseignement est le français. Les lectures scientifiques obligatoires ou recommandées nécessitent une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Un test afin d'évaluer le niveau de maîtrise, facultatif, sera disponible ainsi qu'une possibilité de remédiation par un parcours de remédiation en e-learning.

Titre décerné

Le Consortium Brussels délivre en codiplomation un diplôme de Master en Sciences Infirmières.

Programme d'études

Le programme d'études du Master en Sciences Infirmières est un cursus constitué d'activités d'apprentissage regroupées en modules thématiques et emblématiques du Référentiel de Compétences. Chaque année de master comporte 5 modules obligatoires pour un total de 60 crédits ECTS par année.

Les horaires de cours seront, dans la mesure du possible, prévus pour permettre le maintien d'une activité professionnelle. Le programme comprend, en règle générale, deux jours d'enseignement par semaine; cependant, des périodes d'enseignements plus intensives peuvent être organisées.

Conditions de réussite des enseignements

Chaque enseignement, obligatoire ou à choix, donne lieu à une évaluation destinée à vérifier l'acquisition, par les étudiants, des connaissances enseignées. Les modalités de réalisation des évaluations sont définies par les enseignants et communiquées au début de chaque activité d'apprentissage

PLAN D'ÉTUDES

Master 1

- Module A : **Discipline infirmière** : 15 ECTS
- Module B : **Consultation experte** : 10 ECTS
- Module C : **Recherche Avancée I** : 6 ECTS
- Module D : **Démarche Clinique Générale** : 10 ECTS
- Module E : **Activités d'Intégration Professionnelle** : 19 ECTS

Master 2

- Module A : **Recherche Avancée II** : 9 ECTS
- Module B : **Domaine Clinique Spécialisé (domaines au choix)** : 10 ECTS
- Module C : **Promotion à la santé et Gestion de Projet** : 11 ECTS
- Module D : **Activités d'Intégration Professionnelle II** : 14 ECTS
- Module E : **Mémoire** : 16 ECTS



PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Le Consortium Brussels souhaite clarifier les points suivants :

- Le Master en Sciences Infirmières ne permet pas, à ce jour, d'obtenir un titre ou une fonction en Pratique Infirmière Avancée. En effet, si le titre d'infirmier en pratique avancée apparaît dans la Loi du 22/04/2019 portant modification de la loi coordonnée du 10 mai 2015 relative à l'exercice de professions des soins de santé, il n'y a pas de fonction ou de cadre légal décrit actuellement.
- Les Masters en Santé Publique et en Sciences Infirmières permettent de développer des compétences et des aptitudes différentes notamment par le type de public cible abordé dans chacune des formations, par le développement de leadership dans des champs différents (clinique et politique versus gestion/management ou promotion de la santé pour tous), par des savoirs emblématiques distincts (soins experts versus gestion de programmes et d'établissements de santé) et une approche différente dans l'apprentissage des compétences communicationnelles (patient versus diverses parties prenantes).
- Les secteurs pouvant proposer des fonctions liées au Master en Sciences Infirmières sont :
 - > Les établissements de santé, publics ou privés (hôpitaux, secteur extrahospitalier)
 - > L'enseignement en soins infirmiers
 - > La recherche académique

Conformément aux énoncés stratégiques du Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone (Morin, 2018) pour le Master en Sciences infirmières, celui-ci vise à :

- Développer des savoirs fondamentaux liés à l'approfondissement clinique et les habilités requises pour transformer les soins;
- Guider des changements de pratiques;
- Positionner la discipline et la pratique infirmière comme moteurs d'amélioration des systèmes de santé;
- Valoriser la collaboration intra et inter professionnelle
- Favoriser le développement des connaissances tout au long de la carrière;
- Développer la capacité à planifier, gérer, coordonner, contrôler, évaluer et rendre des comptes pour développer la pratique infirmière.

En tant qu'acteur d'un développement professionnel, le Master en Sciences infirmières vise à promouvoir la profession infirmière et le développement de pratiques cliniques également dans l'optique future de dispenser un enseignement pointu dans le domaine des soins infirmiers.

Ce Master est également un atout pour des perspectives de développement professionnel à l'étranger.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour s'inscrire au Master en Sciences Infirmières, les candidats doivent être porteur du diplôme de Bachelier d'Infirmier Responsables de Soins Généraux ou équivalent.





MSI Brussels

Master Sciences infirmières

#innovation

CONTACTS

Informations relatives aux inscriptions et formalités administratives :

secretariat.msi@msi-brussels.be

Informations pédagogiques et coordination :

coordination.msi@msi-brussels.be

Une co-diplomation en consortium

